MODE D'EMPLOI
Envoi des télédéclarations au Portail

SOMMAIRE

1- Dépôt à partir de l'espace privé ____ *3*

2- Envoie d'un message avec pièce attachée ____ *4*

3- Envoie d'un message avec pièce attachée via le Webmail ____ *4*

4- Utilisation des Web Services ____ *4*

5- Utilisation de Web-Déclarations ____ *4*

6 – Traitement sur le portail : ____ *5*

7 – Réception des messages : ____ *5*

A – l'Avis de Dépôt Signé (ADS) : ____ **5**

B – l'Avis de Conformité Syntaxique (ACS) : ____ **6**

C – L'Avis de Retour Signé (ARS) : ____ **8**

D – L'Avis d'Informatios Signé (AIS) : ____ **9**

8 – Archivage : ____ *11*

Annexe A : Assistance utilisateurs ____ *11*

L'envoi des télédéclarations au Portail est une opération d'une très grande simplicité : elle consiste à envoyer au portail **aspone.fr** la télédéclaration.

Pour se faire, vous avez plusieurs méthodes à votre disposition :

1. Dépôt à partir de l'espace privé
2. Envoie d'un **message avec pièce attachée**
3. Webmail
4. Web-Service
5. Web-Déclarations

Cette opération peut être soit **manuelle**, soit entièrement **automatisée** en fonction du mode de dépôt retenu et du degré d'automatisation proposé par votre logiciel.

Adresses d'envoie des télédéclarations par nature

Adresse	Type de document	Destinataires
edi-tdfc@aspone.fr	• Liasse fiscale, Déclaration de résultats • 1330 CVAE • Tableaux et informations OG, Attestations, CRM • CICE, Déclaration des Loyers	DGFiP Banques Commerciales Banque de France Organismes Agréés Conseils
edi-tva@aspone.fr	• Déclaration de TVA • Demande de remboursement de TVA	DGFiP Organismes Agréés Conseils
edi-paiement@aspone.fr	• Acompte et relevé de solde IS, Acompte et relevé de solde TS • Acompte et liquidation CVAE • Revenu des Capitaux Mobiliers • Crédits d'impôts	DGFiP
edi-requete@aspone.fr	• Récupération du numéro Invariant des locaux loués	DGFiP
edi-ir@aspone.fr	• Impôts sur les Revenus des Particuliers	DGFiP GPA
dads@aspone.fr	Déclaration annuelle des Salaires	CNAV AGIRC/ARRCO Net-Entreprise Sintia CTIP
ducs@aspone.fr	• Déclaration unifiée des cotisations sociales, • Tableau Récapitulatifs annuels, Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations	URSSAF AGIRC/ARRCO POLE EMPLOI MSA
aed@aspone.fr	Attestation Employeur Dématérialisée	Pôle EMPLOI
due@aspone.fr	Déclaration Unique d'Embauche	Cirso
dsi@aspone.fr	Déclaration Sociale des Indépendants	RSI
dsn@aspone.fr	Déclaration Sociale Nominative	Net-Entreprises

1- Dépôt à partir de l'espace privé

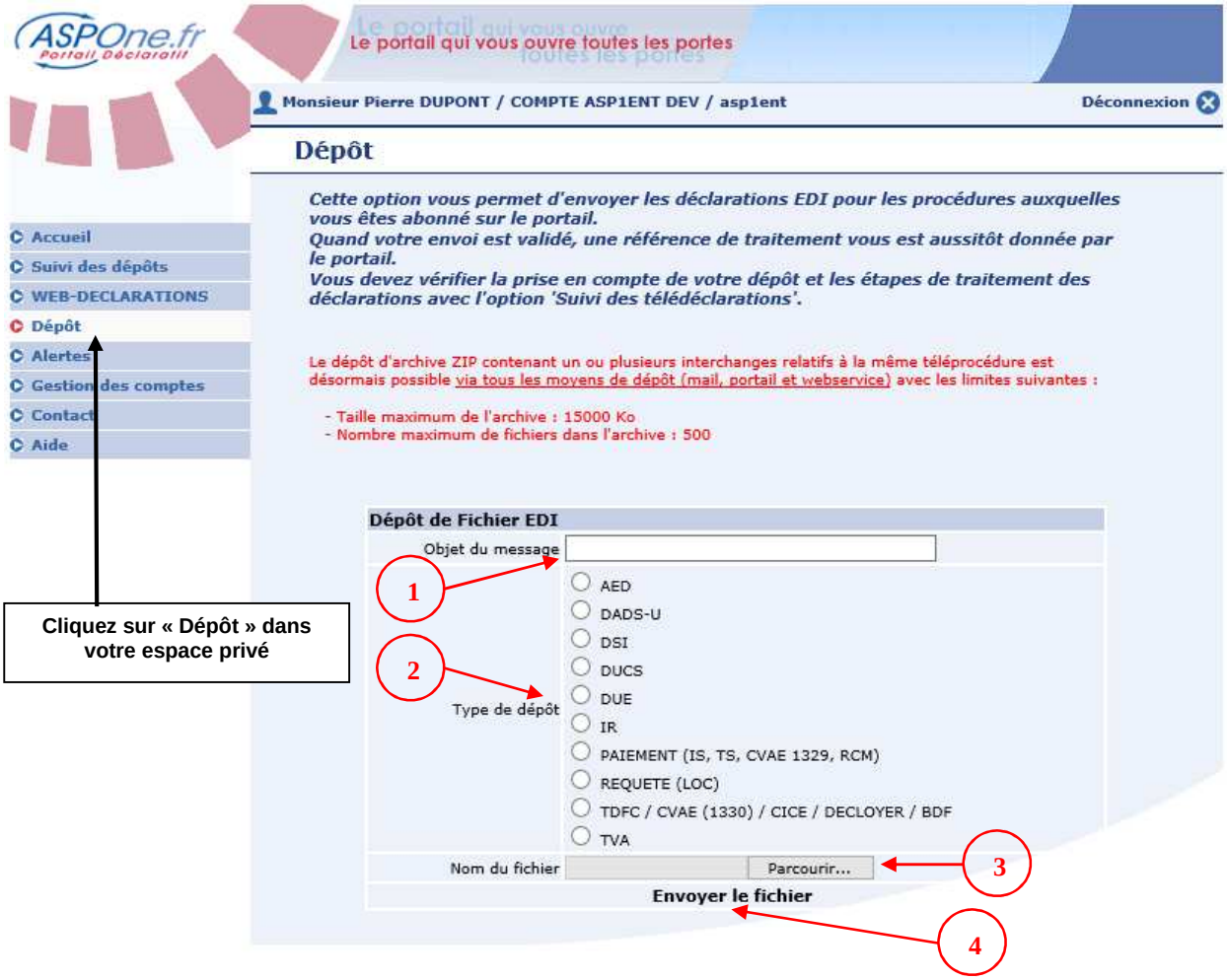
Le portail qui vous ouvre toutes les portes
Monsieur Pierre DUPONT / COMPTE ASP1ENT DEV / asp1ent
Déconnexion
Dépôt
Cette option vous permet d'envoyer les déclarations EDI pour les procédures auxquelles vous êtes abonné sur le portail.
Quand votre envoi est validé, une référence de traitement vous est aussitôt donnée par le portail.
Vous devez vérifier la prise en compte de votre dépôt et les étapes de traitement des déclarations avec l'option 'Suivi des télédéclarations'.
Accueil
Suivi des dépôts
WEB-DECLARATIONS
Dépôt
Alertes
Gestion des comptes
Contact
Aide
Le dépôt d'archive ZIP contenant un ou plusieurs interchanges relatifs à la même téléprocédure est désormais possible via tous les moyens de dépôt (mail, portail et webservice) avec les limites suivantes :
- Taille maximum de l'archive : 15000 Ko
- Nombre maximum de fichiers dans l'archive : 500
Cliquez sur « Dépôt » dans votre espace privé
Dépôt de Fichier EDI
Objet du message
1
2
Type de dépôt
AED
DADS-U
DSI
DUCS
DUE
IR
PAIEMENT (IS, TS, CVAE 1329, RCM)
REQUETE (LOC)
TDFC / CVAE (1330) / CICE / DECLOYER / BDF
TVA
Nom du fichier
Parcourir...
3
Envoyer le fichier
4

Cette option permet d'uploader un fichier depuis votre ordinateur ou réseau et de la faire partir directement à partir de votre espace privé, sans passer par un système de messagerie. L'utilisation est extrêmement simple et intuitive :

1 : Indiquez l'objet du message ; par exemple « dépôt liasse fiscale Siret xxxxxx 2016 »
2 : Cochez le type de dépôt. Ici, vous n'avez le choix qu'aux téléprocédures auxquelles vous êtes abonnées.
3 : Rechercher votre fichier sur votre ordinateur et sélectionnez-le.
4 : Envoyez !

Ca y est ! Vous avez un message vous indiquant que le dépôt a bien été effectué et qu'il faut aller dans l'espace de suivi pour suivre l'état de la télédéclaration.

A noter : quel que soit le mode de dépôt utilisé, vous pouvez transmettre des fichiers **ZIP** contenant plusieurs déclarations en respectant les règles ci-après :

- Fichier ZIP contenant des déclarations **appartenant toutes à la même téléprocédure** ;
- Taille du fichier ZIP au maximum de **10Mo**
- Nombre maximum de fichiers dans le ZIP : **100**.

2- Envoie d'un message avec pièce attachée

Ceci correspond à l'envoie d'un mail « sécurisé » via votre client de messagerie ou via l'interface de votre logiciel, si ce dernier intègre cette fonctionnalité.

Merci de vous référer à notre documentation de paramétrage de la messagerie via un client « lourd » type Outlook 2010 (disponible dans l'espace « documentations » du site public, ou dans votre espace privé).

3- Envoie d'un message avec pièce attachée **via le Webmail**

Cette option simule l'accès à une messagerie, mais via un site internet. Ceci permet de s'affranchir de certaines règles de sécurité bloquantes mises en place dans des entreprises et qui n'autoriseraient pas l'envoie via un client de messagerie standard.

L'adresse d'accès au webmail ASPOne.fr est : https://www.aspone.fr/webmail

Merci de vous référer à notre documentation d'utilisation du Webmail « Zimbra » (disponible dans l'espace « documentations » du site public, ou dans votre espace privé).

4- Utilisation des Web Services

Cette option n'est disponible qu'en fonction de l'intégration de cette fonctionnalité par votre éditeur de logiciel.

Concrètement, l'usage du Web-service permet de rester dans l'interface de votre logiciel, sans devoir aller sur internet ou sur votre client de messagerie, et permet donc à partir de votre logiciel de :

- Transmettre des télé-déclarations
- Suivre les statuts

Sans utiliser non plus l'email, ce qui sécurise et garantit à 100% l'émission/réception.

Seul votre éditeur est en mesure d'intégrer ces fonctionnalités. Renseignez-vous auprès de lui pour connaître la disponibilité de ce service.

5- Utilisation de Web-Déclarations

Web-Déclarations est un service en mode locatif hébergé, développé par ASPOne.fr, qui permet de saisir en ligne ses déclarations d'ordre **fiscal** (TVA, TDFC, PAIEMENT, REQUETE).

Dans ce cas, il vous suffit de saisir les données dans les formulaires concernés, ASPOne.fr se charge de convertir au bon format attendu par l'Administration fiscale et de transmettre vers les destinataires.

Merci de vous référer à notre documentation d'utilisation du Web-Déclarations (disponible dans l'espace « documentations » du site public, ou dans votre espace privé).

6 – Traitement sur le portail :

- **Horodatage :**

Lors de la réception de la télédéclaration, le portail donne à cette dernière une date et une heure certaines, en « horodatant » l'enregistrement à partir d'une horloge atomique hébergée par un tiers et qui alimente automatiquement le portail.

- **Avis de dépôt signé (ADS) :**

Il retourne immédiatement un Avis de Dépôt Signé dans la boîte aux lettres du déposant, qui est l'accusé de réception de la télédéclaration par le portail. Cet avis de dépôt signé comporte dans son texte l'horodatage et en pièce jointe le message déposé par vos soins (vous pouvez par précaution vérifier que les déclarations de la pièce jointe renvoyée sont identiques aux déclarations de la pièce jointe du message initial).

- **Contrôle syntaxique :**

Le portail transfère la télédéclaration au module EDI, qui procède à son contrôle syntaxique. Il peut ainsi être amené à rejeter immédiatement l'une des déclarations contenues dans la pièce jointe. En cas d'erreur, le portail génère un compte-rendu de traitement négatif qui sera renvoyé dans la boîte aux lettres du déposant, accompagné d'un fichier avec l'extension PMG au format EDIFACT. Dans le cas positif, un **Accusé de Conformité Syntaxique (ACS)** est adressé dans la boîte aux lettres du déposant.

- **Routage vers le destinataire**

Les télédéclarations, ayant passé positivement le contrôle précédent, sont expédiées vers le destinataire final.

- **Compte-rendu du destinataire**

Le destinataire renvoi un compte rendu de traitement que le portail transfère dans la boîte aux lettres du déposant sous la forme d'un **Avis de Retour Signé (ARS)** accompagné d'un fichier avec l'extension PMG au format EDIFACT

- **Avis d'Information Signé**

Certaines téléprocédures (REQUÊTE, DSN) mettent à disposition des informations émanant des destinataires (DGFiP, Net-Entreprises, …). Il arrive donc qu'un 4ème mail de service vous soit transmis contenant des pièces jointes émanant des destinataires et que le portail transfère dans la boîte aux lettres du déposant sous la forme d'un **Avis d'Information Signé (AIS)** accompagné d'un fichier avec l'extension PMG au format EDIFACT (*parfois le fichier est Zippé en fonction de sa taille*).

En conclusion, lors des opérations de télédéclaration trois à quatre types de messages sont adressés par le portail dans la boîte aux lettres du déposant : l'ADS, l'ACS, l'ARS, et parfois l'AIS.

7 – Réception des messages :

A – l'Avis de Dépôt Signé (ADS) :

L« ADS » ou « Avis de dépôt signé », est le premier accusé de réception du portail. Cet ADS confirme que le message a été bien reçu et pris en compte par ASPOne.fr.
Il vous permet de vérifier en comparant la pièce jointe à l'ADS que le fichier pris en compte par le portail est bien le même que celui que vous avez envoyé.

Juridique : L'avis de dépôt est un message important, que le déposant doit conserver : il pourra être utilisé en cas de litige, comme élément de preuve.

Technique : L'avis de dépôt est « signé » numériquement, attestant ainsi au déclarant, qu'il a bien été émis par le portail aspone.fr.

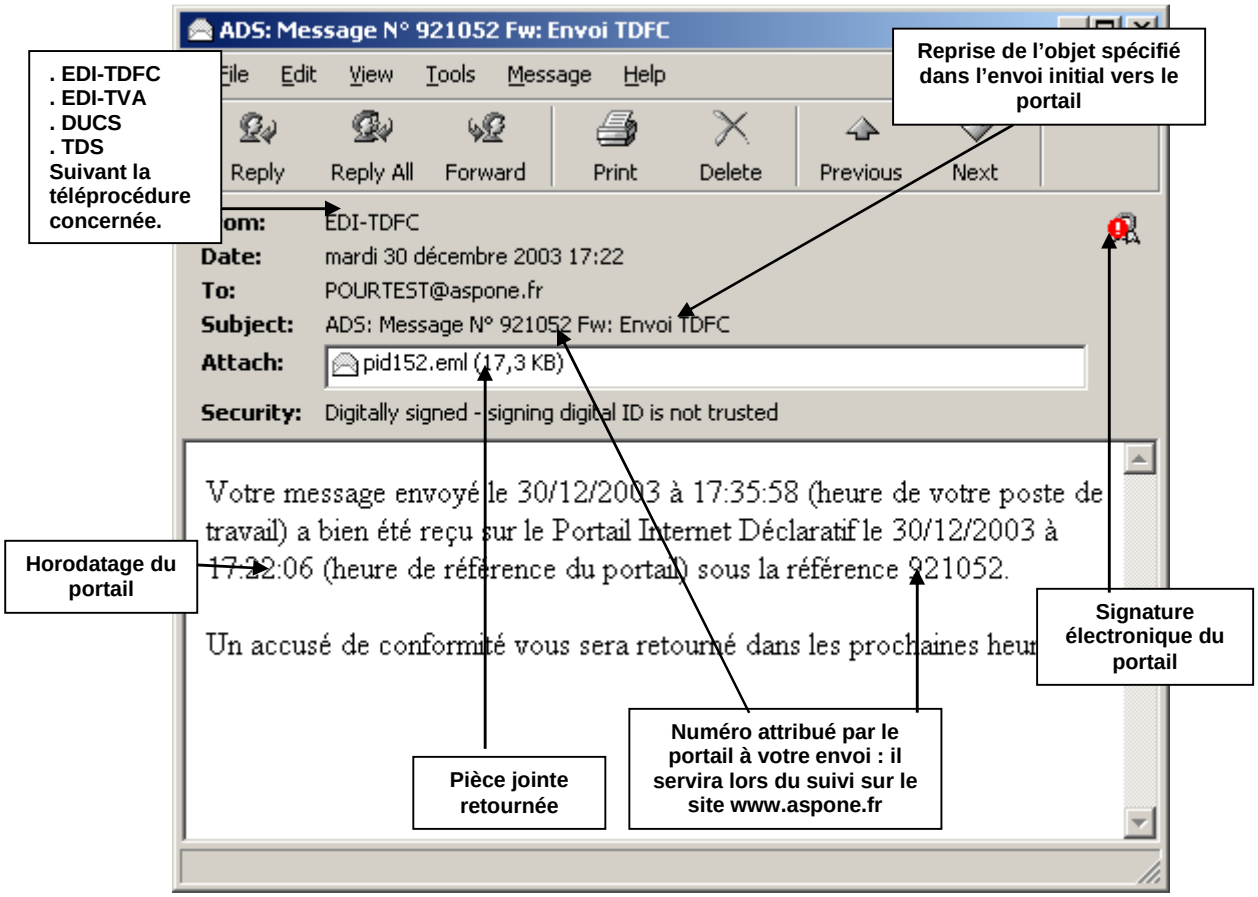
. EDI-TDFC
. EDI-TVA
. DUCS
. TDS
Suivant la téléprocédure concernée.
Reprise de l'objet spécifié dans l'envoi initial vers le portail
ADS: Message N° 921052 Fw: Envoi TDFC
File Edit View Tools Message Help
Reply Reply All Forward Print Delete Previous Next
om: EDI-TDFC
Date: mardi 30 décembre 2003 17:22
To: POURTEST@aspone.fr
Subject: ADS: Message N° 921052 Fw: Envoi TDFC
Attach: pid152.eml (17,3 KB)
Security: Digitally signed - signing digital ID is not trusted
Votre message envoyé le 30/12/2003 à 17:35:58 (heure de votre poste de travail) a bien été reçu sur le Portail Internet Déclaratif le 30/12/2003 à 17:22:06 (heure de référence du portail) sous la référence 921052.
Un accusé de conformité vous sera retourné dans les prochaines heur
Horodatage du portail
Signature électronique du portail
Pièce jointe retournée
Numéro attribué par le portail à votre envoi : il servira lors du suivi sur le site www.aspone.fr

Cet accusé de réception indique la date et l'heure d'émission (prélevées sur le PC déclarant) du message, confirme la date et l'heure enregistrées par le portail (**horodatage** par une horloge atomique détenue par un tiers certificateur) et délivre un **numéro d'enregistrement** sur le portail. Il contient en pièce jointe le message émis (y compris le fichier EDI télétransmis) et garantit que la télédéclaration n'a été ni altérée, ni modifiée depuis son émission. Il annonce le deuxième message, qui sera envoyé par le portail, l'Accusé de Conformité Syntaxique (ACS).

Technique : L'Avis de dépôt signé (ADS) est la première étape (ou première coche) visualisée dans la signalétique du portail (voir mode d'emploi : suivi des télédéclarations)

B – l'Avis de Conformité Syntaxique (ACS) :

L« **ACS** » ou « **Avis de conformité syntaxique** », est le deuxième message envoyé par le portail dans la boîte aux lettres du déposant.

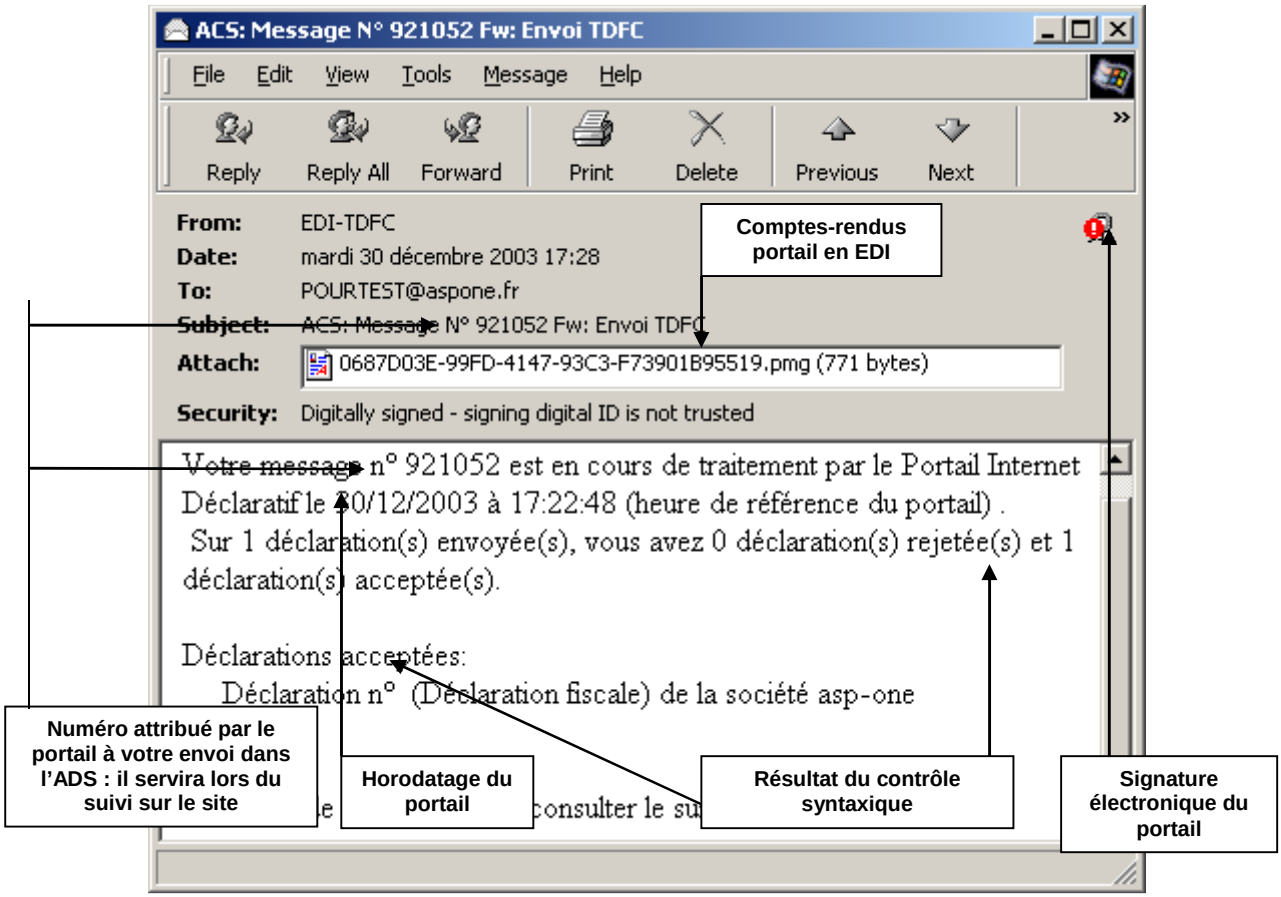
ACS: Message N° 921052 Fw: Envoi TDFC
File Edit View Tools Message Help
Reply Reply All Forward Print Delete Previous Next
From: EDI-TDFC
Date: mardi 30 décembre 2003 17:28
To: POURTEST@aspone.fr
Subject: ACS: Message N° 921052 Fw: Envoi TDFC
Attach: 0687D03E-99FD-4147-93C3-F73901B95519.pmg (771 bytes)
Security: Digitally signed - signing digital ID is not trusted
Votre message n° 921052 est en cours de traitement par le Portail Internet Déclaratif le 30/12/2003 à 17:22:48 (heure de référence du portail) .
Sur 1 déclaration(s) envoyée(s), vous avez 0 déclaration(s) rejetée(s) et 1 déclaration(s) acceptée(s).
Déclarations acceptées:
Déclaration n° (Déclaration fiscale) de la société asp-one
Comptes-rendus portail en EDI
Numéro attribué par le portail à votre envoi dans l'ADS : il servira lors du suivi sur le site
Horodatage du portail
Résultat du contrôle syntaxique
Signature électronique du portail

Cet ACS confirme, que la pièce jointe est bien un fichier EDI et que les données sont au format défini dans le cahier des charges de la téléprocédure correspondante. Il ne garantit pas la validité des informations transmises par le télédéclarant vers les destinataires. Il est identifié par un **numéro d'enregistrement**, qui est celui déjà attribué par le portail à l'avis de dépôt signé (ADS).

Juridique : L'avis de conformité syntaxique (ACS) est un message important, que le déposant doit conserver : il pourra être utilisé en cas de litige, comme élément de preuve. Selon les conditions générales d'adhésion, la responsabilité d'acheminement des télédéclarations vers les destinataires est dès cet instant transférée au portail.

Technique : L'avis de conformité syntaxique (ACS) est « signé » numériquement, attestant ainsi au déclarant, qu'il a bien été émis par le portail aspone.fr.

Il comporte également les comptes rendus en pièce(s) jointe(s) (extension : PMG) au format EDI. Ceci afin de permettre au logiciel de l'utilisateur (s'il en possède la fonctionnalité) de lire et d'intégrer les comptes rendus.

L'Accusé de Conformité Syntaxique indique la date et l'heure enregistrées par le portail (**horodatage** par un tiers indépendant du portail), mentionne le nombre de déclarations reçues et traitées, les télédéclarations rejetées par le portail car non conformes, les télédéclarations conformes, qui seront routées après cette étape vers les destinataires spécifiés. Il présente un compte-rendu par télédéclaration envoyée confirmé en pièce jointe (dont le nombre varie selon la quantité de télédéclarations contenues dans l'envoi initial).

L'ACS demande à l'utilisateur de prendre connaissance du détail des télédéclarations dans le **Suivi du portail** (sur le site Web : www.aspone.fr / rubrique espace privé).

Technique : L'Avis de Conformité Syntaxique (ACS) est la deuxième étape (ou deuxième coche) visualisée dans la signalétique du portail (voir mode d'emploi : Suivi des télédéclarations)

C – L'Avis de Retour Signé (ARS) :

L« **ARS** » ou « **Avis de Retour Signé** », est le troisième message envoyé par le portail dans la boîte aux lettres du déposant.

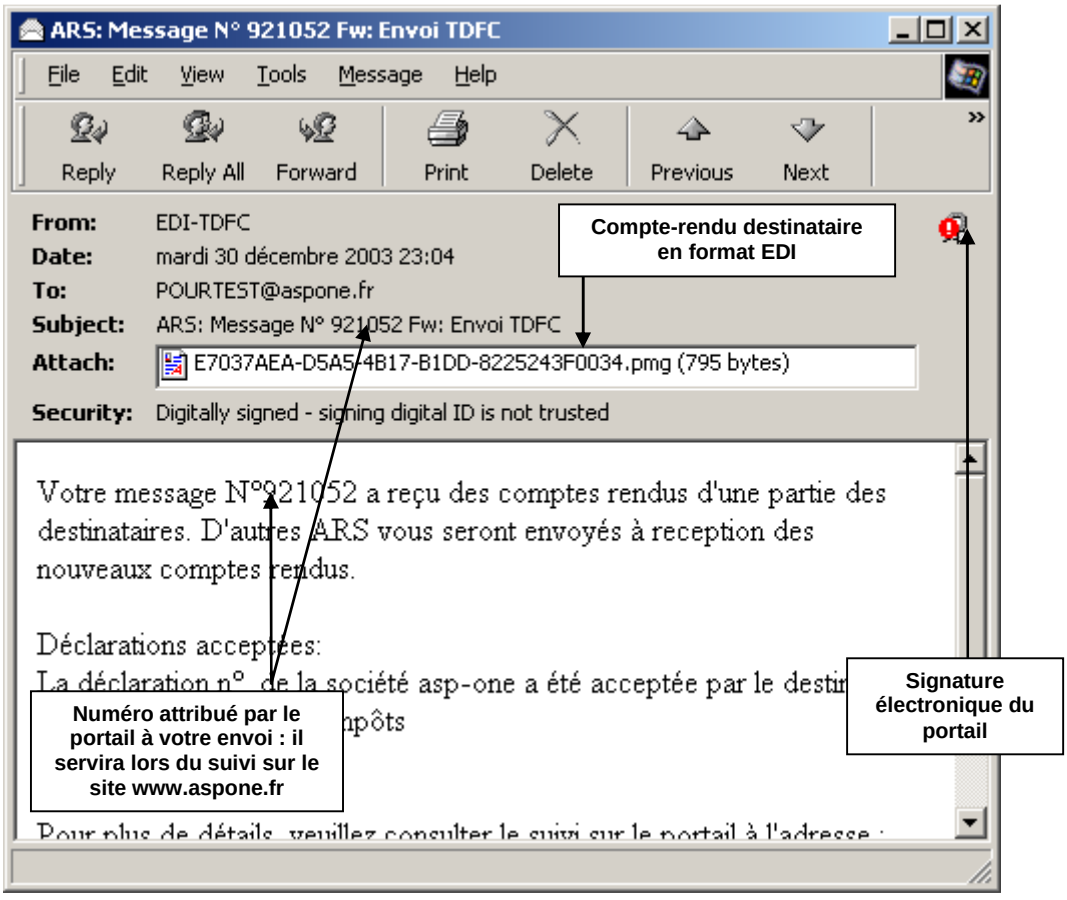
ARS: Message N° 921052 Fw: Envoi TDFC
File Edit View Tools Message Help
Reply Reply All Forward Print Delete Previous Next
From: EDI-TDFC
Date: mardi 30 décembre 2003 23:04
To: POURTEST@aspone.fr
Subject: ARS: Message N° 921052 Fw: Envoi TDFC
Attach: E7037AEA-D5A5-4B17-B1DD-8225243F0034.pmg (795 bytes)
Security: Digitally signed - signing digital ID is not trusted
Votre message N°921052 a reçu des comptes rendus d'une partie des destinataires. D'autres ARS vous seront envoyés à reception des nouveaux comptes rendus.
Déclarations acceptées:
Compte-rendu destinataire en format EDI
Numéro attribué par le portail à votre envoi : il servira lors du suivi sur le site www.aspone.fr
Signature électronique du portail

L'ARS confirme l'acceptation ou le rejet par le destinataire final de la télédeclaration. Il contient une pièce jointe (extension : PMG) qui correspond au compte-rendu du destinataire au format EDI. Comme l'Avis de contrôle syntaxique (ACS), il est identifié par le **numéro d'enregistrement** déjà attribué par le portail à l'avis de dépôt signé.

Juridique : L'Avis de Retour Signé (ARS) est un message important, que le déposant doit conserver : il pourra être utilisé en cas de litige, comme élément de preuve.

Technique : L'Avis de Retour Signé (ARS) comporte un ou plusieurs comptes-rendus en pièce jointe (extension : PMG) au format EDI. Ceci afin de permettre au logiciel de l'utilisateur (s'il en possède la fonctionnalité) de lire et d'intégrer les comptes rendus.

Plusieurs **Avis de Retour Signé** peuvent être envoyés dans la boite de l'utilisateur pour un même dépôt. En effet, cela varie en fonction du nombre de télédéclarations contenues dans le message (envoi) initial et du nombre de destinataires (DGFiP ou Organisme de Gestion Agréé par exemple dans les envois TDFC).

Attention : si le destinataire (autre que DGFiP) n'assure pas la fonctionnalité d'envoi de compte rendu, il n'y aura pas d'ARS associé à l'envoi de déclarations vers ce destinataire.

L'ARS demande à l'utilisateur de prendre connaissance du détail des télédéclarations dans le **Suivi du portail** (sur le site Web : www.aspone.fr).

Technique : L'Avis de Retour Signé (ARS) est la quatrième étape (ou quatrième coche) visualisée dans la signalétique du portail (voir mode d'emploi : suivi des télédéclarations)

D – L'Avis d'Informatios Signé (AIS) :

L« **AIS** » ou « **Avis d'Information Signé** », est le quatrième message (facultatif - dépend de la téléprocédure) envoyé par le portail dans la boîte aux lettres du déposant.

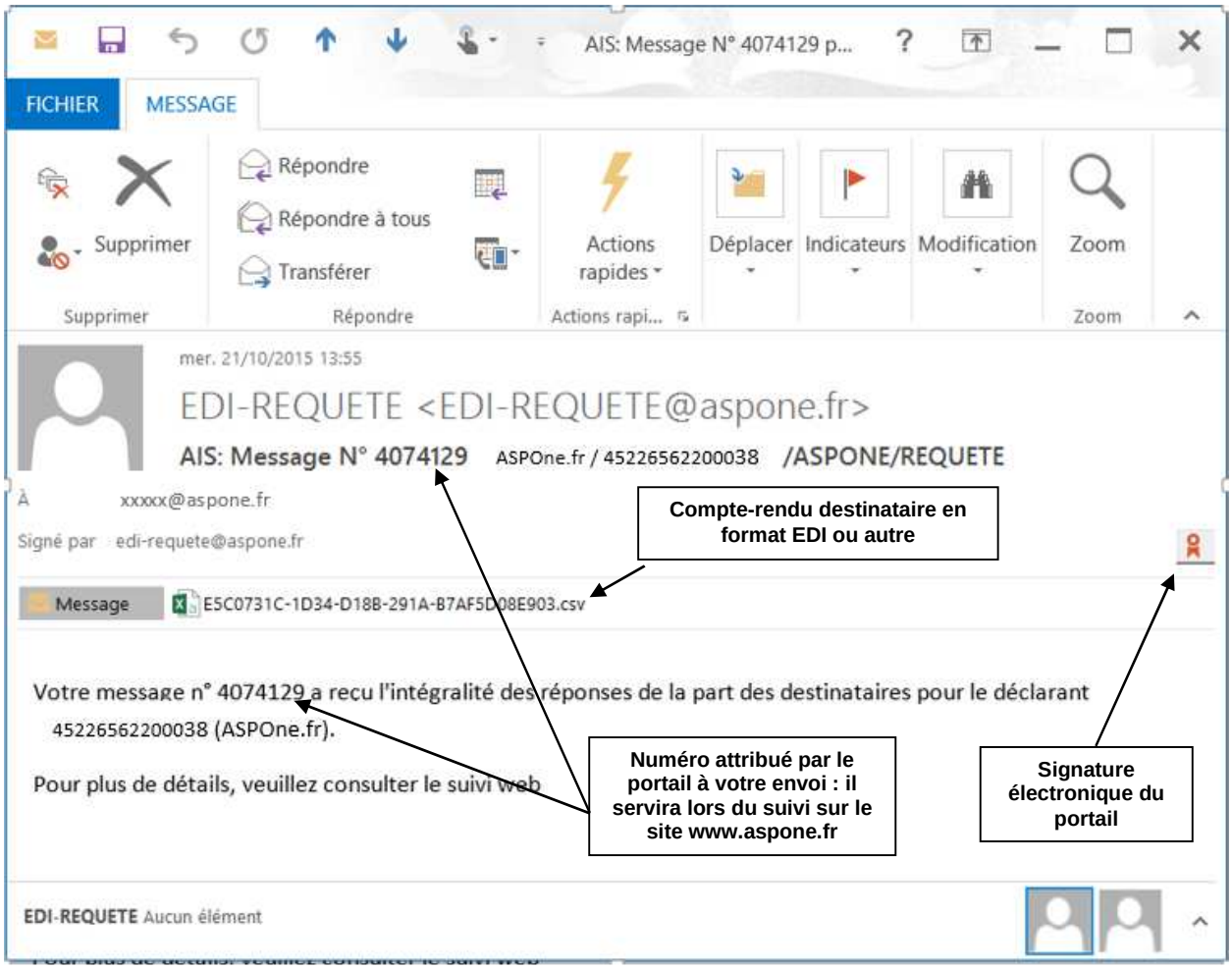

L'AIS contient une pièce jointe qui peut être de différents formats en fonction du destinataire et du mode de dépôt initial (AED➔ PDF, WEB ou XML-REQUETE➔ CSV, EDI-REQUETE ➔ EDI, …) et correspond aux informations retournées par le(s) destinataire(s). Comme les autres messages de services, il est identifié par le **numéro d'enregistrement** déjà attribué par le portail à l'avis de dépôt signé.

Plusieurs **Avis d'Information Signé** peuvent être envoyés dans la boite de l'utilisateur pour un même dépôt. En effet, cela varie en fonction du nombre de télédéclarations contenues dans le message (envoi) initial et du nombre de destinataires (DGFiP ou Organisme de Gestion Agréé par exemple dans les envois TDFC).

Technique : L'Avis d'Information Signé (AIS), lorsqu'il est généré, est également visible dans le suivi des télé-déclarations dans votre espace privé et une fonctionnalité de « download » est alors disponible pour télécharger la pièce également transmise par mail dans l'AIS.

8 – Archivage :

Le portail aspone.fr assure un archivage de tous les messages, sur le serveur lui-même pendant vingt-quatre mois, et chez un tiers-archiveur sur une période de dix ans.

Pour des raisons de sécurité, il est cependant fortement recommandé de procéder à un **archivage « local »** de tous les messages sur le poste-client, en cliquant sur « Enregistrer sous » et en organisant les fichiers selon vos besoins en répertoires et sous-répertoires. Par rapport à l'archivage mail, cette méthode permet de transférer, trier, retrouver et sauvegarder la base complète des messages.

Annexe A : Assistance utilisateurs

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter

notre support technique au :

04.77.81.04.69

ou par mail à l'adresse : **hotmel@asp-one.fr**